

## **Communiqué de presse conjoint Vivendi, Fininvest et Mediaset**

Paris, Milan et Cologno Monzese, le 3 mai 2021

### **Vivendi, Fininvest et Mediaset mettent fin à leurs litiges**

Vivendi, Fininvest et Mediaset sont heureux d'annoncer qu'ils sont parvenus à un accord global mettant fin à leurs différends en renonçant à tout litige et à toutes plaintes entre eux.

Vivendi soutiendra le développement international de Mediaset en votant en faveur du transfert du siège de Mediaset aux Pays-Bas et en faveur des résolutions proposées relatives à la suppression du mécanisme de droit de vote double. En outre, Vivendi et Mediaset ont conclu des accords de bon voisinage dans la télévision gratuite et de standstill pour une période de 5 ans.

Fininvest proposera à l'Assemblée générale annuelle de Mediaset, qui doit se tenir le 23 juin 2021, la distribution à tous les actionnaires d'un dividende exceptionnel de 30 centimes d'euro par action, pour une mise en paiement le 21 juillet 2021. Vivendi et Fininvest se sont engagés à voter en faveur de cette résolution.

Vivendi s'est engagé à vendre la totalité des 19,19 % du capital de Mediaset détenue par Simon Fiduciaria sur le marché et à un horizon de cinq ans<sup>1</sup>. Fininvest disposera d'une option d'achat sur tout titre non vendu, à chaque période de 12 mois, à un prix annuel fixé.

Fininvest acquerra 5 % des actions Mediaset détenues directement par Vivendi au prix ex-dividende de 2,70 euros par action. Vivendi restera actionnaire de Mediaset à hauteur de sa part résiduelle de 4,61 % et sera libre de conserver ou de vendre cette participation à tout moment et à n'importe quel prix.

Dailymotion, filiale de Vivendi, s'est engagé à verser un montant unique de 26,3 millions d'euros pour mettre fin au litige relatif au droit d'auteur avec RTI et Medusa, filiales de Mediaset.

La finalisation de cet accord transactionnel est prévue le 22 juillet 2021.

---

<sup>1</sup> Un cinquième de cette participation sera vendu chaque année à compter de la date de la finalisation de l'accord au prix minimum de 2,75 euros la première année, 2,80 euros la deuxième année, 2,90 euros la troisième année, 3 euros la quatrième année et 3,10 euros la cinquième année. Vivendi pourra vendre à tout moment la totalité de cette participation si le prix de l'action Mediaset atteint 3,20 euros.